

Le Coût de l'inaction

Bilan Économique du Québec dans le Fédéralisme (2024-2026).

Le Québec verse annuellement au gouvernement fédéral beaucoup plus qu'il n'en reçoit en transferts. Pour 2024-2026, les flux fiscaux nets montrent un **déséquilibre de 89,1 G\$**, conséquence d'un système où les **leviers fiscaux à forte croissance** d'Ottawa alimentent des priorités hors du Québec tandis que la province assume des responsabilités sociales lourdes (santé, vieillissement, éducation). Comme le soulignait la Commission Séguin, le sous-financement des services publics québécois reflète « *un déséquilibre entre les compétences fiscales et les responsabilités provinciales* » -- Commission Séguin, Rapport sur le financement (2002). Les structures parallèles pour l'administration fiscale et l'immigration ajoutent **1,2 G\$** de bureaucratie inutile. La fiscalité fragmentée et le système judiciaire fédéral imposent des coûts supplémentaires de coordination et de conformité.



Le Québec subit une **distorsion d'investissement** dans le domaine énergétique. Il contribue, selon des **estimations analytiques**, à hauteur de **1,7 G\$ pour Churchill Falls**, un projet qui concurrence Hydro-Québec aux États-Unis, et doit supporter **22,6 % de la fermeture des réacteurs nucléaires ontariens**, malgré l'abandon du nucléaire en 2007. Ces montants reposent sur des **projections basées sur la part du PIB et la contribution fiscale historique du Québec**.

La **recherche et la santé** reflètent un drainage systémique : McGill capte la part majeure des subventions fédérales à la recherche au Québec, et le CUSM reçoit des financements excédentaires par rapport à la population francophone. Comme l'analysait Rosaire Morin, « *les Québécois confient la gestion de plus de la moitié de leurs épargnes à des sociétés dont le centre de décision est situé hors Québec, notamment à Toronto, et ces sociétés investissent peu au Québec* » -- Rosaire Morin, Le Devoir (1996). Le fédéralisme force le Québec à transférer son épargne et sa prise de décision économique vers l'Ontario.

Les investissements sportifs montrent un **traitement préférentiel**. Montréal 1976 n'a reçu **aucun financement fédéral**, tandis que Calgary 1988 et Vancouver 2010 ont touché respectivement **200 M\$ et 74,4 M\$**, creusant l'inégalité dans le développement d'infrastructures et la promotion internationale. Le fédéralisme ponctionne également l'industrie automobile ontarienne et les pipelines comme Transmountain, financés par Ottawa avec l'argent québécois mais sans retombées locales.

La succession d'États garantit au Québec environ **23 % des actifs fédéraux nets** : réserves de change, actifs de la Banque du Canada et infrastructures sur le territoire québécois. Ce patrimoine initial compense partiellement la reprise de la dette publique. La notion de **dette odieuse** s'applique : en 1841, l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada a imposé au Bas-Canada le fardeau de la dette du Haut-Canada (**50-100 G\$ historiques**) sans consultation ni bénéfice proportionnel, invalidant les prétentions comptables d'Ottawa.

Flux fiscaux

Coût du statu quo : **89,1 G\$ de perte nette** (estimations basées sur la part québécoise des revenus fédéraux totaux).

Gain de la souveraineté : **Rétention de 89,1 G\$** pour financement direct des priorités locales.

Dédouplements

Coût du statu quo : **~1,2 G\$** en bureaucratie inutile (Revenu, Immigration).

Gain de la souveraineté : Fusion des services provinciaux et suppression des doublons.

Énergie / Nucléaire

Coût du statu quo : **~1,7 G\$** pour Churchill Falls + quote-part nucléaire ontarienne (projections analytiques).

Gain de la souveraineté : Financement exclusif des projets énergétiques québécois.

Recherche / Santé (Iniquité)

Coût du statu quo : **1,94 G\$** de transfert implicite vers le réseau anglophone (McGill, CUSM, estimations analytiques).

Gain de la souveraineté : Allocation des fonds selon le poids démographique réel.

Bureaucratie des réserves

Coût du statu quo : Maintien des structures fédérales pour les Affaires indiennes.

Gain de la souveraineté : **655 M\$ d'économie** sur la gestion administrative des réserves transformées en régions autonomes confédérées.

Patrimoine national

Coût du statu quo : Propriété étrangère (Ottawa) sur ports, aéroports et infrastructures stratégiques ; captation des revenus des ressources (**100-150 G\$ perdus historiquement**).

Gain de la souveraineté : Récupération de **300-350 G\$** d'actifs physiques et financiers ; pleine juridiction sur le territoire et ses redevances.

SYNTHÈSE FINALE

En additionnant uniquement les pertes directes et les gains d'efficacité immédiats, le Québec subit un **Coût de l'Inaction de plus de 25 milliards \$ par année** (hors détournement de l'épargne). À l'opposé, l'indépendance représenterait un **coût de transition ponctuel de 3 à 6 G\$**, soit moins de 25 % des économies réalisées dès la première année.

LE BILAN NET (Horizon 2026)

RESTER : 25 milliards \$ de COÛTS annuels récurrents

Perte sèche en transferts, dédoublements, iniquités et asymétries structurelles.

QUITTER : 22 milliards \$ SAUVÉS dès la première année

Après déduction complète des frais de transition et de démarrage des agences.

Ce calcul démontre que le coût de la transition est absorbé en moins de **quatre mois** par les économies d'efficacité réalisées grâce à la fin du déséquilibre fiscal.

Le coût de rester dans le Canada est grossièrement de **25 G\$**.

Ces **25 milliards \$ de perte annuelle** représentent l'équivalent du financement complet de **150 hôpitaux de taille moyenne** ou du salaire annuel de plus de **300 000 infirmières et enseignants**.

Note technique : Les données de ce bilan s'appuient sur les projections budgétaires 2024-2026, les rapports de la Commission Séguin, les analyses de l'IRÉC sur le déséquilibre fiscal et les principes de succession d'États du droit international (Convention de Vienne de 1978).

Comme le résumait Jacques Parizeau : « *L'indépendance n'est pas seulement un projet politique, elle est une nécessité économique pour permettre au Québec de contrôler ses ressources et son destin* » -- Jacques Parizeau, Discours (1995).

Louis-Martin Carrière